

**Ecole maternelle du Val d'Autize et école élémentaire Albert Servant  
ARDIN**

**CONSEIL D'ECOLE n°1  
9 novembre 2017**

**Présents :**

Catherine FOUET (directrice de l'école maternelle), Emmanuelle FAUCHER (directrice de l'école élémentaire), Sylvie COURTIN, Karine GUILLOT, Marie PEROTTEAU (enseignantes) ;

Monsieur BOURGEOIS (DDEN) ;

Mesdames POUSSARD et BERNAUDEAU (conseillères municipales en charge des affaires scolaires) ;

Madame BRIN Laure et monsieur OLIVIER Freddy (représentants titulaires des parents d'élèves de l'école maternelle), madame MORNET Florence et monsieur HIGELIN Julien (représentants suppléants des parents d'élèves de l'école maternelle).

Mesdames FOUQUET Perrine, DUBIN Nelly et DUPONT Audrey (représentantes titulaires des parents d'élèves de l'école élémentaire), mesdames DE SOUSA Nathalie et SICLET Virginie (représentantes suppléantes des parents d'élèves de l'école élémentaire).

**Excusés :**

Monsieur COUTANT (conseiller municipal en charge des affaires scolaires) et madame HAYE Nadège (représentante suppléante des parents d'élèves de l'école élémentaire).

**Ordre du jour :**

- Rôle du Conseil d'école
- Résultat des élections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'école
- Effectifs des écoles et répartitions
- Règlement intérieur et Charte de la Laïcité
- Coopérative scolaire
- Projets pour l'année 2017/2018
- Rythmes scolaires
- Compte-rendu des exercices incendie et confinement
- Travaux
- Questions diverses

**1. Rôle du Conseil d'école :**

Le Conseil d'Ecole vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école.

Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (intégration des enfants handicapés, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants).

Il peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire (rythmes scolaires).

Les dates des prochains conseils d'école sont fixées aux jeudis 15 mars et 7 juin 2018 à 19h30.

## 2. Résultat des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école :

Suite aux élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école du 13 octobre dernier, ont été élus pour l'école maternelle :

- en qualité de titulaires : BRIN Laure et OLIVIER Freddy.
- en qualité de suppléants : MORNET Florence, HIGELIN Julien.

Il y a eu 41 votants sur 91 électeurs inscrits (soit 45,05% de participation).

Pour l'école élémentaire, ont été élues :

- en qualité de titulaires : FOUQUET Perrine, DUBIN Nelly et DUPONT Audrey
- en qualité de suppléantes : DE SOUSA Nathalie, SICLET Virginie et HAYE Nadège

Il y a eu 60 votants sur 112 électeurs inscrits (soit 53,57 % de taux de participation).

## 3. Effectifs des élèves et répartition :

### A l'école maternelle :

- Karine GUILLOT TPS-PS-MS : 24 élèves ( 2 TPS-15 PS-7 MS) + peut-être 1 TPS en janvier
  - Catherine FOUET MS-GS : 24 élèves (6 MS - 18 GS)
- soit un effectif global de 48 élèves (1 en janvier 2018).

Interviennent également sur l'école mesdames Fatima ATBA et Florence TOFAN en qualité d'ATSEM, respectivement dans les classes de Karine GUILLOT et Catherine FOUET.

### A l'école élémentaire :

- Marie PEROTTEAU CP-CE1 : 25 élèves (10 CP - 15 CE1)
  - Sylvie COURTIN CE2-CM1 : 20 élèves (10 CE2 - 10 CM1)
  - Emmanuelle FAUCHER CM1-CM2 : 20 élèves (4 CM1 - 16 CM2)
- Soit un effectif global de 65 élèves (- 7 élèves par rapport à l'année dernière)

Intervient également sur l'école madame Sylvie PAPET, auxiliaire de vie scolaire, les mardis et jeudis et un mercredi sur deux auprès d'un élève de CE1 à besoin éducatif particulier.

Les intervenants du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée pour les Elèves en Difficulté) sur les écoles sont :

- Priscilla MINNEBOO : maîtresse E (difficultés dans les apprentissages)
- Olivier GEFFARD : psychologue scolaire

## 4. Règlement intérieur

Le règlement intérieur rappelle les informations essentielles du fonctionnement de l'école. Y est annexée la charte de la laïcité.

Le règlement intérieur et son annexe sont entérinés à l'unanimité.

## 5. Coopérative scolaire

Il est rappelé que les coopératives scolaires des deux écoles sont gérées et vérifiées par l'OCCE. Elles sont financées par :

- les contributions volontaires des parents d'élèves en début d'année (15 € pour un enfant, 28 € pour 2 enfants et 40 € pour 3 enfants) ;
- l'Association et la Municipalité interviennent pour aider au financement des projets pédagogiques en fonction des demandes des équipes enseignantes par le biais de subventions exceptionnelles ;
- des subventions municipales : 305 € à Noël pour chacune des deux écoles, 10 € par élève pour les transports et sorties.

- les actions menées par les écoles (notamment la vente des photos scolaires).

Les écoles disposent également de budgets spécifiques gérés en mairie :

- 3 € par élève pour l'achat de matériel sportif pour l'école élémentaire, 2 € par élève pour l'achat de matériel sportif pour l'école maternelle (la question de passer à 3 € par élève en maternelle sera abordée en Conseil Municipal),
- 30 € par élève pour l'achat des fournitures scolaires.

## 6. Rythmes scolaires

Les horaires des écoles sont les suivants :

Lundi, mardi et jeudi : 9h-12h et 13h45-16h15

Mercredi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h et 13h45-15h15

Les élèves sont accueillis le matin et l'après-midi 10 minutes avant l'entrée en classe.

A cela s'ajoute 1 heure par semaine d'APC (Activité Pédagogique Complémentaire), laquelle a pour but d'aider les élèves en difficulté ou de prendre de petits groupes dans le cadre de projets.

Sont également prévues 3 heures d'APS (Activité Périscolaire), sous la responsabilité des communes, réparties comme suit :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30-13h45

Lundi, mardi, jeudi : 16h15-16h30

Vendredi : 15h15-16h30

Toutefois, selon le Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 - J.O. du 28 juin 2017, il est prévu que lorsqu'émerge un consensus local entre conseil d'école, municipalité et service académique en faveur d'une organisation sur 4 jours, une dérogation au cadre général peut être possible.

Après débat et réflexion, la question de l'organisation du temps scolaire est mise au vote.

Résultats du vote sur 13 votants : 8 voix pour 4 jours  $\frac{1}{2}$  et 5 voix pour 4 jours.

Le Conseil d'école décide de poursuivre l'organisation du temps scolaire sur 4 jours  $\frac{1}{2}$  (sans Activités Péri-Scolaires).

## 7. Projets pour l'année

### → Ecole maternelle :

Projet : « la nature à travers les arts »

- visite d'une exposition de l'artiste : Astrid Laviéville à St Marc la Lande pour les MS et les GS.

Exposition dans la commanderie intitulée : « le peuple de la forêt oubliée. »

Les enfants ont pu profiter d'une visite guidée et d'une participation à un atelier avec Cathy Duvals.

Ils ont également découvert l'installation éphémère du paysagiste Francis Pillet dans le verger conservatoire.

- Nous sommes dans le montage d'un travail avec Cathy DUVALS afin de peindre des scènes de la nature sur les murs extérieurs de l'école. (quelques chiffres : 2 planches de contre plaqué à 75 euros ; 7 séances avec Cathy Duvals pour 912 euros plus 126euros de déplacement .)

Nous aurons besoin de parents ou grands parents pour encadrer et nous apporter une aide technique à partir de fin janvier.

- Les MS et GS vont assister à un concert de musique classique à Coulonges le 30 janvier 2017 avec les CP/CE1 : « 1 air 2 violons » grâce à l'aide de l'APE que nous remercions.

- Visite guidée par Cristèle Ferjoux, conseillère pédagogique en arts visuels, de l'église d'Ardin (les vitraux) non encore fixée.

- Les PS/MS de Karine vont planter des bulbes dans notre jardin que nous continuerons d'exploiter au printemps.

- Nous attendons la plaquette du CAC pour le film de Noël dont les entrées seront prises en charge financièrement par la coopérative scolaire et le transport par l'APE.

- A compter du 29 janvier, l'école maternelle accueillera une exposition de la MAIF sur les risques domestiques pendant une durée d'un mois.

### → Ecole élémentaire

- 14 élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé le dimanche 15 octobre à l'animation dédiée aux scolaires dans le cadre de la Coulée Verte.

- Toutes les classes bénéficieront de plusieurs animations proposées par Deux-Sèvres Nature Environnement entièrement financées par la commune. Roxanne AUGÉ, l'animatrice, interviendra dans le cadre du projet « Trame Verte et Bleue » pour sensibiliser les élèves au vivant et sa diversité au travers notamment des déplacements de différentes espèces animales pour les élèves de CE2 à CM2 et du cycle de vie des arbres pour les CP-CE1. Le projet se terminera par une déambulation dans la commune le samedi 9 juin où les élèves présenteront ce qu'ils ont appris au public.

- Les trois classes se rendront une journée en fin d'année scolaire au Paléosite de St Césaire (17) pour visiter le musée de la Préhistoire et participer à un atelier à thème. Ce projet sera financé à hauteur de 500 € pour la coopérative scolaire et 1 000 € sous forme de subvention par l'APE, que l'équipe enseignante remercie.

- Les trois classes sont inscrites à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré), ce qui lui permettra de participer à :

#### \* Pour les CP-CE1 :

- ☒ des rencontres avec les classes de CP-CE1 de Fenioux et de St Laurs, dont la première se déroulera le 30 novembre ;
- ☒ de deux journées inter-écoles : raid multi-activités et basket.

#### \* Pour les CE2-CM1 :

- ☒ des rencontres avec la classe de CE2-CM1 de Villiers en Plaine
- ☒ d'une journée rencontre sur le football ;
- ☒ d'une journée consacrée aux sports de raquette.

#### \* Pour les CM1-CM2 :

- ☒ des rencontres avec la classe de CM1-CM2 de St Pompain ;
- ☒ d'une journée rencontre handisport pour découvrir les sports adaptés ;
- ☒ de deux journées de rencontre en handball et en escrime.

- La classe de CP-CE1 est inscrite aux rituels en Arts Visuels et au défi scientifique « Réaliser une sucette glacée à la fraise » ;

- La classe des CE2-CM1 est inscrite aux rituels d'écoute musicale et au défi messagerie ;

- Les élèves de CE2, CM1 et CM2 bénéficieront de visioconférences en anglais avec une anglophone à raison de 7 séances de 30 min tous les 15 jours entre le 21 novembre et le 13 mars. Alice, l'intervenante anglaise, se déplacera 2 fois dans l'école le 13 novembre et en fin d'année afin de présenter puis de clore le projet.
- la classe de CM1-CM2 dans le cadre de la liaison avec le collège participe à des activités mathématiques d'énigmes par padlet puis se rendra au collège pour un défi-maths dans le cadre de la semaine des mathématiques du 12 au 18 mars 2018.
- les élèves de CM2 seront accueillis le jeudi 7 juin toute la journée au collège dans le cadre de la liaison CM2-6<sup>ème</sup>.
- L'école bénéficiera éventuellement de 2 créneaux au gymnase de Coulonges sur l'Autize à partir du mois de mars. Les enseignantes auraient préféré continuer de profiter de ces créneaux sur la période hivernale. Les transports seront pris en charge par le SIVOM.
- Les enseignantes indiquent à la Municipalité que la mise à leur disposition de la salle du Chaillot a été déplacée du mardi après-midi au mardi ou mercredi matin. Il serait préférable pour les élèves de disposer à nouveau du créneau du mardi après-midi. La Municipalité doit ré-aborder cette question.

## 8. Compte-rendu des différents exercices de sécurité

### \* En maternelle :

- Incendie : il s'est déroulé le 3/10/2017 il a duré 3 mn et tout s'est bien passé !
- PPMS « Intrusion » : 29/09/2017 très bonne réaction des élèves les plus jeunes. Confinement réussi dans chaque classe.

### \* A l'élémentaire :

L'exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 25 septembre à 14h et a duré 1'17 sans aucune difficulté.

L'exercice « Intrusion » a eu lieu le 8 novembre et a duré une dizaine de minutes. Les élèves des classes de CP- CE1 et CE2-CM1 se mettent à l'abri dans la classe de CP-CE1 (seule classe qui peut être fermée à clé) et les élèves de la classe de CM1-CM2, quant à eux, se mettent à l'abri dans la bibliothèque (qu'il est possible de fermer à clé et laquelle possède moins de fenêtres).

## 9. Travaux

### → Ecole maternelle

- Travaux et achat réalisés :
- Demande émanant de l'école :
- Peinture du mur extérieur de l'école pour le projet arts visuels. (peut-être achat de 2 contre plaqués marines de 1,5 d'épaisseur) pour fin mars.
- Réutilisation de la réserve car les petits sont plus nombreux au dortoir. Nous avons des soucis de stockage. En attendant, rajout possible d'un meuble dans le dortoir.

## → Ecole élémentaire

### - Travaux et achat réalisés :

- Installation d'une table de ping-pong à la rentrée 2017.
- Installation de nouveaux porte-manteaux sous le préau.
- Achat par la Mairie de trois visualiseurs (un par classe).
- Mise en fonction du nouveau parking dédié aux parents d'élèves et de la nouvelle entrée de l'école.

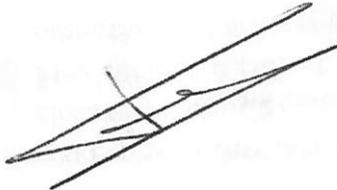
### - Demande émanant de l'école :

- Installation de nouveaux porte-manteaux dans le couloir des classes de CP-CE1 et CE2-CM2.

## 10. Points divers

Les représentants de parents d'élèves demandent à la Mairie s'il est possible d'installer un miroir pour sécuriser l'entrée et la sortie du nouveau parking et indiquent que le sol en bois, qui va du parking au chemin piétonnier de l'école, est extrêmement glissant par temps de gel.

Pour les écoles  
Mme FOUET



Mme FAUCHER



Pour la Mairie



Pour les parents d'élèves

